

Mairie de
Causse et Diège

Loupiac
12700 CAUSSE ET DIEGE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de CAUSSE ET DIEGE

12 Décembre 2022

Relevé des délibérations

Président : Serge Masbou

Secrétaire de séance : David Soulié

Présents : Isabelle Delaire, Martine Mercadier, Yves Favre, Sébastien Issalis, David Soulié, Jérôme Calmettes, Lionel Carrière, Vincent Sérieyssel, Christophe Carsac, Véronique Contesse, Cédric Macouin, Serge Masbou

Pouvoirs : Pierre Gondon donne pouvoir à Serge Masbou

Florie Vallet donne pouvoir à Cédric Macouin

Michel Hénin donne pouvoir à Christophe Carsac

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Votants : 15

DETR 2023 : demande de subvention 3^{ème} tranche 2023 – montant des travaux HT 3^{ème} tranche : 522 589€ ; Taux : 30% ; Montant sollicité : 156 776€ : approuvée

Tarifs 2023 :

Périscolaire :

► Cantine :

- Enfant : 3,50€
- Adulte : selon montant fixé par l'URSSAF

► Garderie école :

- Plage matin : 1,00€
- Plage soir : 2,00€

► Frais de dossier annuel : 10,00€

Location salles :

► Gelles (réservée aux associations de la commune et sur dérogation du Maire) :

- Location : 30,00€
- Caution : 500,00€
- Option ménage : 40,00€

► Loupiac :

- Grande salle :
 - Extérieur : 400,00€
 - Commune : 200,00€
 - Associations de la commune : 40,00€
 - Option ménage (lavage du sol de la salle) : 60,00€
 - Caution : 600,00€
- Petite salle :
 - Extérieur : 250,00€
 - Commune : 125,00€
 - Associations de la commune : 20,00€
 - Option ménage (lavage du sol de la salle) : 30,00€
 - Caution : 400,00€

Les associations de la commune bénéficient de 3 locations gratuites par an.

- Locations spécifiques annuelles :	
• « Un soleil pour tous » :.....	350,00€
• BUDOKAI Indépendant :.....	80,00€
Concession cimetièrè : (perpétuelles)	
- Le mèrre carré :.....	100,00€
Assainissement :	
- Redevance fixe :.....	90,00€
- Le m3 :.....	1,70€
- PFAC :.....	2000,00€

: approuvée

Provisions créances irrécouvrables : selon un état établi par le Service de Gestion Comptable pour un montant de 390€, ce qui nécessite la DM suivante :

Crédits ouverts : DF 68/6817 : +390€

Crédits réduits : DF 65/65558 : -390€ : approuvée

Suppression du poste d'adjoint technique : approbation de principe dans l'attente de l'avis du Comité technique (formalité purement administrative)

Vente ancienne AP de Loupiac : décision de rupture du compromis de vente par l'acquéreur :

En raison d'un dégât bâtimentaire, le passage d'un expert est requis (intervention le 03 janvier prochain). L'avis du Conseil Municipal interviendra au vu du rapport d'expertise.



ERRATUM : LOCATIONS SPECIFIQUES ANNUELLES
- 1 SOLEIL POUR TOUS : 80 €
- BUDOKAI INDEPENDANT : 350 €